



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

4ème et 3ème de l'enseignement Agricole

Formation par alternance

MFR Pointel



4ème et 3ème de l'enseignement Agricole

PUBLIC CONCERNÉ

- Jeunes sortant d'une classe de 5ème ou 4ème
- Avoir 14 ans avant le 31 décembre de l'année de rentrée

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Conduite pédagogique par thèmes faisant l'objet d'un questionnement, d'une mise en commun et de visites d'étude.

Enseignements pratiques interdisciplinaires (selon le référentiel national de la 4ème/3ème EA) parmi lesquels :

- L'animal,
- Les végétaux cultivés,
- Aménagement et valorisation de l'espace,
- L'énergie,
- Le patrimoine culturel et régional,
- L'orientation,
- Cadre de vie et soin à l'enfant (uniquement en 4ème):
 - Cadre de vie et activités de restauration (uniquement en 3ème),
 - L'éducation à l'autonomie et la responsabilité.

PASSERELLES ET DEBOUCHÉS POSSIBLES

- CAP, CAPa en apprentissage ou sous voie scolaire,
- Seconde générale et technologique
- Seconde pro

PRÉREQUIS

- Maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture du cycle précédent (cycle 3) validé par le bilan de fin de cycle,
- Être en capacité d'exprimer ses motivations,
- Avoir la volonté de s'investir dans une recherche de stage et dans la découverte du monde professionnel;



4ème et 3ème de l'enseignement Agricole

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques en présentiel et expérimental via l'alternance,
- Cours dynamiques élaborés à partir des observations et du vécu de l'alternance,
- Visites d'études et conduite de projet à caractère professionnel, culturel et social,
- Accompagnement collectif et personnalisé des jeunes via des entretiens et bilans,
- Visites de stage.

DURÉE

- 4ème : 600 heures (17 semaines de présence à la MFR et 20 semaines en stage),
- 3ème : 600 heures (17 semaines de présence à la MFR et 21 semaines en stage),
- Durée hebdomadaire à la MFR : 35h.

DÉLAI D'ACCÈS et DATES

- Délai d'accès à la formation de janvier à septembre
- Début de formation en septembre

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les classes de 4ème, 3ème de l'enseignement agricole favorisent la diversification des parcours de formation et d'orientation. Elles s'inscrivent également dans le plan de lutte contre le décrochage scolaire. Les enseignements pour ces classes sont conduits en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture fixé par le décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 et qui en définit les grands enjeux de formation pour la scolarité obligatoire. La finalité de ces classes est triple : permettre de réconcilier le jeune avec l'école, participer à sa socialisation et à sa formation en tant que citoyen, mais aussi contribuer à l'élaboration de son projet personnel et/ ou professionnel et/ou d'orientation.



4ème et 3ème de l'enseignement Agricole

TARIFS

Consulter la fiche tarifaire sur notre site internet à la rubrique:

www.mfr-pointel.fr/nos-formations/

LIEU(X)

Cours, Hébergement et restauration sur le site de la MFR de Pointel :

20 rue du château 61220 POINTEL

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de la MFR

Bilan individuel de l'élève en cours de formation. Rencontre régulière avec les familles.

Évaluation du jeune

En contrôle continu accompagné du livret scolaire unique et du bilan fin de cycle 3ème.

Examen du CFG : évaluation des compétences du socle commun du cycle 4 et une épreuve de soutenance orale.

Diplôme National Brevet : 50% en contrôle continu et 50% en épreuves terminales.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nom et coordonnées du référent handicap :

Laurence Maury Tél. 02 33 66 00 64.

Cette formation est accessible aux jeunes en situation de handicap. Contacter notre référente Handicap afin de connaître les procédures d'adaptation possibles.

CONTACT MFR

Tél. 02 33 66 00 64

Mail : mfr.pointel@mfr.asso.fr

